

# Plan Cerf-Volant : prendre de la hauteur pour ne laisser personne au bord du chemin

Programme Stratégique Transversal 2019-2024 du Centre public d'action sociale de Walhain

## 1 Volet externe

### 1.1 O.S.: Etre un CPAS accueillant, hospitalier et accessible à tous, connu et reconnu comme inclusif et au service de chacun

<b>1.1.1 O.O.: Réaliser des aménagements dans le bâtiment administratif du CPAS pour améliorer l'accueil des visiteurs</b>
1.1.1.1 Action: aménager le hall d'entrée pour permettre plus de discrétion et plus de convivialité pour les personnes accueillies
1.1.1.2 Action: finaliser les aménagements du sous-sol pour permettre le fonctionnement effectif des espaces buanderie et vestiaire
1.1.1.3 Action: modifier l'ameublement de l'Espace Sainte Anne pour en faire une salle plus agréable pour les activités qui y sont organisées et y intégrer l'équipement nécessaire pour pouvoir cuisiner
1.1.1.4 Action: arranger la salle du Conseil en la remettant en état, en améliorant son chauffage et en y aménageant un coin petite réunion/repos
<b>1.1.2 O.O.: Se positionner clairement comme CPAS hospitalier proactif dans l'accueil des personnes de passage et sans abri, et dans le soutien de chacun, notamment dans l'accès au bénéfice de l'ensemble de ses droits</b>
1.1.2.1 Action: participer à la coordination des solidarités pour développer un accueil adapté aux personnes de passage dans l'entité
1.1.2.2 Action: mettre en place un accompagnement spécifique des personnes qui résident dans des conditions de salubrité difficiles pour déterminer si cela résulte d'un choix, améliorer leurs conditions de vie et favoriser leur recherche d'un autre logement
1.1.2.3 Action: attacher une attention particulière à améliorer la situation des personnes les plus fragilisées de par leur genre, leur handicap ou leur situation familiale
1.1.2.4 Action: faire du langage juridique clair la manière consacrée de communiquer avec les personnes en contact avec le CPAS
<b>1.1.3 O.O.: Développer une politique inclusive en matière de logement sur le territoire communal, en collaboration avec l'administration communale, les propriétaires walhinois et les associations partenaires.</b>
1.1.3.1 Action: créer un groupe de travail AC/CPAS pour coordonner les actions en matière de logement public
1.1.3.2. Action : créer un logement d'urgence par la construction d'une yourte sur le terrain du Comme chez Toit
1.1.3.3 Action: organiser un salon du logement et des actions de "speed homing"
1.1.3.4 Action: développer les contacts et la communication avec les propriétaires de l'entité pour les encourager à aménager leurs immeubles/espaces inoccupés en logements et à fixer des montants de loyers raisonnables
1.1.3.5 Action: rechercher des partenariats pour développer l'offre de logement avec une gestion de patrimoine immobilier par des associations extérieures
<b>1.1.4 O.O.: Créer/développer des outils d'information et de communication vers l'extérieur pour une visibilité meilleure et positive du CPAS</b>
1.1.4.1 Action: améliorer la (re)connaissance positive du CPAS et de ses services en travaillant les éléments de son image et en assurant sa publicité
1.1.4.2 Action: réaliser une enquête auprès de la population pour aider à préciser les besoins sociaux de celle-ci

### 1.2 O.S.: Etre un CPAS qui travaille dans un esprit entrepreneurial porteur avec son personnel des valeurs de dignité, qui lutte en faveur de l'émancipation, de l'implication active et du soutien des projets individuels des personnes

<b>1.2.1 O.O.: Créer et développer les liens intergénérationnels</b>
1.2.1.1 Action: organiser des ateliers intergénérationnels win-win
<b>1.2.2 O.O.: Favoriser les mélanges des cultures</b>
1.2.2.1 Action: organiser des animations et des sorties multi-culturelles
<b>1.2.3 O.O.: Développer l'accompagnement des jeunes et favoriser leur émancipation</b>
1.2.3.1 Action: créer une maison des jeunes

### 1.3 O.S.: Etre un CPAS en militance, acteur de la solidarité avec les citoyens, qui lutte contre les causes de la pauvreté et le développement de la pauvrophobie

<b>1.3.1 O.O.: Accroître l'offre de mobilité solidaire en faveur des personnes en mal de se déplacer</b>
1.3.1.1 Action: développement d'une offre de transport de proximité solidaire
1.3.1.2 Action: mise en place d'un taxi PMR-PA partagé
1.3.1.3 Action: acquisition d'un véhicule partagé orienté développement durable
<b>1.3.2 O.O.: Multiplier les synergies avec les partenaires, associations, entreprises, citoyens, ...</b>
1.3.2.1 Action: favoriser les partenariats et les engagements volontaires en soutenant des espaces/temps de rencontres conviviales avec les partenaires et les bénévoles
1.3.2.2 Action: création d'un cadastre des volontaires/bénévoles pour le développement de la solidarité citoyenne
1.3.2.3 Action: mettre en place des rencontres annuelles avec les enfants des écoles primaires de l'entité pour les éveiller au social
1.3.2.4 Action: encourager et favoriser les activités génératrices d'un esprit solidaire entre voisins
1.3.2.5 Action: organiser des ateliers de partage de réflexions sur les difficultés des personnes à s'impliquer dans la société
<b>1.3.3 O.O.: Travailler les synergies avec la Commune dans le respect de l'autonomie de chacune des institutions</b>
1.3.3.1. Action : développer les synergies pour les marchés publics et avec le service des travaux
1.3.3.2 Action: renforcer les liens entre les deux administrations à travers les organes réglementaires existant mais aussi en encourageant les rencontres spontanées hors-cadre
1.3.3.3 Action: développer des actions originales permettant aux mandataires politiques du CPAS et de la Commune de (mieux) connaître le travail du CPAS

## 2 Volet interne

### 2.1 O.S.: Etre un CPAS responsable, soucieux tant de son impact à l'intérieur, pour ce qui concerne le bien-être et les valeurs des personnes qui y travaillent, que de son impact à l'extérieur, vis-à-vis de la société et de son environnement

<b>2.1.1 O.O.: Réaliser des aménagements dans le bâtiment administratif du CPAS pour améliorer sa durabilité et permettre à chaque membre du personnel d'y avoir un espace de travail agréable</b>
2.1.1.1 Action: diviser le bureau d'accueil en un "espace de contact", avec deux bureaux séparés, l'un destiné à l'accueil et l'autre aux services de maintien à domicile
2.1.1.2 Action: agrandir l'aile sud du bâtiment au niveau du rez-de-chaussée et y prévoir un passage vers l'étage/un local pour le service
2.1.1.3 Action: agrandir l'aile sud du bâtiment à l'étage, jusqu'au-dessus de la voirie d'accès vers les garages, et revoir la configuration de l'espace des bureaux administratifs
2.1.1.4 Action: installer des panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment du CPAS /des bâtiments publics voisins pour durabliser la consommation électrique des services qui y sont hébergés
2.1.1.5 Action: renouveler le parc informatique du CPAS
<b>2.1.2 O.O.: Mettre au point une manière de fonctionner durable et responsable, compatible avec la vie privée et dans laquelle chaque travailleur a envie de venir travailler, et se sente bien et reconnu</b>
2.1.2.1 Action: installer une cellule "eco team" composée de membres du personnel (CPAS ou CPAS-AC) pour déterminer comment fonctionner durable dans nos administrations, et donner à celle-ci les moyens de sa mission
2.1.2.2 Action: valoriser au mieux les compétences de chaque membre du personnel en leur permettant de les développer dans le cadre de leur fonction
2.1.2.3 Action: créer les bonnes conditions, prévoir des moments et ouvrir des espaces de parole pour les travailleurs et pour les équipes
2.1.2.4 Action: soutenir la politique des "coups-de-main"
<b>2.1.3 O.O.: Développer une politique de gestion des ressources humaines qui valorise chacun et qui favorise la cohésion des équipes.</b>
2.1.3.1 Action: actualiser l'organigramme et le communiquer de manière à rappeler à chaque travailleur son importance dans l'équipe et dans le bon fonctionnement des services
2.1.3.2 Action: travailler la compréhension et l'adhésion au principe d'horaire variable du Règlement de travail
2.1.3.3 Action: objectiver les situations de surcharge de travail et, après en avoir identifié les raisons, préciser les fonctions, revoir la répartition des tâches et engager (du)le personnel (si)nécessaire
2.1.3.4 Action: déterminer les causes des absences répétées des travailleurs et chercher des solutions à celles-ci
2.1.3.5 Action: mettre en place des actions individuelles ou globales vis-à-vis du personnel en fin de carrière, à la fois en terme d'atout d'ancienneté et de lassitude physique ou mentale au travail
2.1.3.6 Action: promouvoir les trajets domicile travail et les déplacements mission par la mobilité douce
2.1.3.7 Action: encourager les moments de convivialité entre les membres du personnel et favoriser la microsieste